



Service départemental
de communication interministérielle
de la Corrèze

Tulle, le 26 septembre 2019

COMMUNIQUE - PRESSE

Disparition du président Jacques Chirac

Le préfet de la Corrèze, Frédéric Veau, et l'ensemble des personnels de la préfecture de la Corrèze, expriment leur vive émotion à l'annonce de la disparition du président Jacques Chirac.

Ils présentent à madame Chirac, à sa famille et ainsi qu'à tous leurs proches leurs plus sincères condoléances et saluent la mémoire de cet homme qui a consacré sa vie au service des français et des corréziens.

A travers ses mandats de conseiller municipal de Sainte Féréole, de député, de conseiller général du canton de Meymac et de président du conseil général, il aura laissé en Corrèze une empreinte indélébile.

En sa mémoire, le préfet de la Corrèze, et l'ensemble des personnels de la préfecture, ont, dès la fin de matinée, observé une minute de silence.

Contacts presse

Coraline Combezou - Amandine Barrat

☎ 05.55.20.56.75 – 05.55.20.55.04

coraline.combezou@correze.gouv.fr

amandine.barrat@correze.gouv.fr

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex. ☎ Standard : 05.55.20.55.20 – Télécopie : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter